

DIRECTION RÉGIONALE DE DIJON



6, boulevard de la Gare - 21000 DIJON
Tél. : +33 (0)3 80 40 11 10 - Fax : +33 (0)3 80 40 16 19

Monsieur GUDOT
Président de l'association Vivre aux Chaprais
28d rue de la Rotonde
25 000 BESANCON

Nos réf : ET/rm/13-175

Dijon, le 25 JUIL. 2013

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre correspondance relative notamment à l'usage du klaxon à l'entrée du tunnel de Saint-Claude à Besançon.

Aujourd'hui, je vous confirme que la réglementation prévoit bien une restriction à l'usage du sifflet de Besançon Viotte à la sortie du tunnel de Saint-Claude. Les investigations menées par l'établissement concerné, suite à votre interpellation, font état d'une bonne application des dispositions réglementaires par les agents de conduite.

Vous évoquez également une recrudescence du trafic les mardis et vendredis soir et le jeudi. Sur ce point spécifique, je vous précise que la charge n'a pas évolué d'un service à l'autre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Devin'.

Dominique DEVIN